



MASTER PSYCHOLOGIE (2^{ème} année)

PARCOURS 2P2C

Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques

Responsables

Anne-Laure Gilet & Frédérique Robin

Responsables.Master.2P2C@univ-nantes.fr

Secrétariat pédagogique

Mme Elise Moulin

Faculté de Psychologie

Nantes Université - Pôle Humanités

BP 81227 - 44312 NANTES Cedex 3

Tel : 02-53-52-26-40

psycho.secretariat-master@univ-nantes.fr

Année universitaire 2026-2027

INFORMATIONS UTILES

❖ Adresse de l'Université : Faculté de Psychologie

Nantes Université - Pôle Humanités
Faculté de Psychologie
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 Nantes Cedex 3.

❖ Direction de la Faculté de Psychologie :

Fabienne Colombel, bureau 160, tél. 02-53-52-26-17

❖ Responsable administrative :

Solène Mainterot, bureau 158, tél. 02-53-52-26-48

❖ Secrétariat de la Faculté de Psychologie

Valérie Bezault, bureau 155, tél. 02-53-52-26-49

❖ Responsables pédagogiques du Parcours 2P2C :

Anne-Laure GILET, bureau 130, tél. 02-53-52-26-42, responsables.Master.2P2C@univ-nantes.fr
Frédérique ROBIN, bureau 132, tél. 02-53-52-26-46, responsables.Master.2P2C@univ-nantes.fr

❖ Secrétariat pédagogique Master:

Elise MOULIN, bureau 151, tél. 02-53-52-26-40, psycho.secretariat-master@univ-nantes.fr

❖ Référente Référente Etudiant(e) en Situation de Handicap (EHS) :

Françoise Guillemot referent.esh.psycho@univ-nantes.fr

❖ Référente Sport Haut Niveau (SHN) aménagement des études :

Delphine Rommel delphine.rommel@univ-nantes.fr

❖ Coordonnées des enseignants-chercheurs de la Faculté de Psychologie :

ALLARD, A., bureau 147, aurelien.allard@univ-nantes.fr

BALLOT, C., bureau 133, tél. 02-53-52-26-90 claire.ballot@univ-nantes.fr

BOUDOUKHA A-H., bureau 138, tél. 02-53-52-26-08, abdel-halim.boudoukha@univ-nantes.fr
CAPPONI, I., bureau 126, tél. 02-53-52-26-33, irene.capponi@univ-nantes.fr
COLOMBEL, F., bureau 160, tél. 02-53-52-26-17, fabienne.colombel@univ-nantes.fr
EL HAJ, M. bureau 145, tél. 02-53-52-26-78, mohamad.Elhaj@univ-nantes.fr
EVRARD, C., bureau 125, tél. 02-53-52-26-31, christelle.evrard@univ-nantes.fr
GILET, A-L., bureau 130, tél. 02-53-52-26-42, anne-laure.gilet@univ-nantes.fr
GUERRERO, L., bureau 147, tél. 02-53-52-26-06, lina.guerrerosastoque@univ-nantes.fr
LEGUAY-MARTIN, P., bureau 125, tél. 02-53-52-26-21, pierre.martin@univ-nantes.fr
PAVIC, K., bureau 124, tél. 02-53-52-26-26, katarina.pavic@univ-nantes.fr
POTHIER, J., bureau 125, tél. 02-53-52-26-22, johanna.pothier@univ-nantes.fr
ROBIN, F., bureau 132, tél. 02-53-52-26-46, frederique.robin@univ-nantes.fr
SALOME, F., bureau 127, tél. 02-53-52-26-23, franck.salome@univ-nantes.fr

❖ **Bibliothèque de section (BS) psychologie :**

Bâtiment C – 1^{er} Etage – tél. 02-53-52-26-19 - Heures d'ouverture affichées sur la porte.
Consultation, prêt d'ouvrages, revues, tests. Ci-joint le lien qui permet d'accéder à la liste des tests disponibles à la BS
<https://psychologie.univ-nantes.fr/bibliotheque>

La BS met à la disposition des étudiants :

- des postes équipés du catalogue local (BU et bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche sur les bases de données de psychologie. Des séances d'initiation ou d'aide à la recherche documentaire sont animées par la responsable de la bibliothèque.

Sur le site WEB de la Faculté de psychologie, l'onglet « Bibliothèques » est un lien vers la page de la bibliothèque de psychologie, page sur laquelle vous trouverez différentes informations.

❖ **Maintenance technique :**

VINCENT, J.-Ph., gestion et entretien du matériel informatique et audio-visuel de la Faculté de Psychologie bureau 157, tél. 02-53-52-26-24, jean-philippe.vincent@univ-nantes.fr

- Services WEB de l'Université

❖ **Site Web de la Faculté**

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psycho.univ-nantes.fr/>

❖ **Adresse électronique**

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle se présente sous la forme suivante: prenom.nom@etu.univ-nantes.fr

Cette adresse doit être activée, puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle. Attention : les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

❖ Intranet

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prénom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, madoc, etc.).

❖ Madoc

Il s'agit de la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des **documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants**. **Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.**

Les ressources mises à votre disposition sur Madoc sont destinées **exclusivement à un usage pédagogique**. Elles ne peuvent en aucun cas être reproduites et diffusées sans l'autorisation de leurs auteurs, sur internet ou ailleurs.

❖ Service Universitaire d'Information et d'Orientation – SUIO

SUIO - 110 bd Michelet BP 42212 - 44322 NANTES cedex 3, tél. 02 40 37 10 00, suio.info.or@univ-nantes.fr

L'équipe du SUIO peut vous accompagner à finaliser votre projet professionnel, à rédiger des CV/Lettres, à préparer des entretiens, à contacter des entreprises, à rechercher des stages, etc.

Validation des compétences de recherche (TER)

Les compétences de recherche sont évaluées sur la base d'un Travail d'Etude et de Recherche

PMSPCC9U03 CONDUIRE UN PROJET DE RECHERCHE

PMSPCC9E3A - CONDUITE DE PROJET TER - qui traite d'une problématique en conformité avec les critères caractéristiques de ce type de travail (aspects méthodologiques en particulier).

Ce document est validé par une note d'écrit et une note de soutenance orale (coefficient 12). Le mémoire (TER) **ne doit pas dépasser 40 pages maximum**, hors bibliographie et annexes.

Deux exemplaires version papier + une version électronique (un exemplaire + une version électronique pour le directeur de mémoire et pour le deuxième membre du jury) **sont à déposer aux dates de remise indiquées ci-dessous (1^{ère} session obligatoire ; 2^{ème} session si non validé en session 1).**

Date de remise du TER : 14 décembre 2026 avant 15h00 (session 1)
24 août 2027 avant 15h00 (session 2)

Dates de soutenance du TER : du 11 janvier au 05 février 2027 (session 1)
du 01 septembre au 13 septembre 2027 (session 2)

Validation du stage pratique (RS)

PMSPCC0U01 UE5 ACQUERIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE

PMSPCC0E1B EC 2- Suivi de stage

Le stage pratique est évalué sur la base d'un Rapport de Stage (RS) avec une note d'écrit et une note de soutenance orale (coefficient 20) : **voir instructions pour la rédaction du RS pp. 10-11.**

Le rapport est à remettre en deux exemplaires version papier + version électronique : un exemplaire pour le maître de stage, un 2^{ème} pour le second membre du jury. Ces deux exemplaires sont à déposer aux dates de remise, indiquées ci-dessous (1^{ère} et 2^{ème} session). Un exemplaire supplémentaire est destiné au(x) psychologue(s) référent(s)-praticien(s).

Date de remise du RS : 17 Juin 2027 avant 15h00 (session 1)
24 août 2027 avant 15h00 (session 2)

Dates de soutenance du RS : du 26 juin au 09 juillet 2027 (session 1)
du 01 au 13 septembre 2027 (session 2)

Organisation des enseignements et stage – Date des examens

Les périodes de cours et de stage se dérouleront de la façon suivante :

- Réunion de rentrée du Parcours 2P2C le 07/09/2026 à **14h00**
- **Début des cours le 08/09/2026**

La formation se compose de deux semestres :

Semestre 1 : Enseignements fondamentaux et spécifiques 2P2C auxquels s'ajoutent des enseignements mutualisés, dispensés de septembre à décembre.

Ces enseignements (semestre 1) se dérouleront du 08/09/2026 au 11/12/2026.

Ils sont suivis d'une session d'examens les 16 et 17 décembre 2026.

Semestre 2 : Stage de 500 heures minimum

- Soutenance TER du 11/01/2027 au 05/02/2027 (session 1)
- Début du stage le 18/12/2026

Trois sessions d'analyse de la pratique (supervision de stage) obligatoires sont programmées pendant la période de stage, les **vendredis de 10h à 13h : 05 mars, 16 avril, 21 mai 2027** (**ATTENTION**, ces dates sont susceptibles d'être modifiées).

DATES DES EXAMENS

SEMESTRE 1

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2026 :

PMSPCC9U01- UE1 Maîtriser un domaine et son référentiel de compétences (un ou plusieurs sujets issus des enseignements de cette UE1)

9h-12h une épreuve écrite de 3 heures, coefficient 6.

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2026 :

PMSPCC9U02 - UE2 Maîtriser les techniques et pratiques d'orientation cognitive et clinique (un ou plusieurs sujets issus des enseignements de cette UE2)

8h-12h une épreuve écrite de 4 heures, coefficient 10.

Informations importantes concernant les stages

Avant signature de la convention de stage, les étudiants doivent informer les responsables du Master 2P2C (Mmes Gilet et Robin) : responsables.Master.2P2C@univ-nantes.fr sur les modalités de ce stage (lieux, nombre d'années d'exercice du psychologue-référent, spécialisation, missions envisagées, durée, etc.). Cet échange doit permettre d'identifier si la nature du stage visé par l'étudiant est en adéquation avec la formation et l'obtention du titre de psychologue. **Aucune convention ne sera signée sans validation préalable de la part des responsables.**

ATTENTION !!!

Le Master 2P2C vise la formation de psychologues spécialisés dans l'examen du fonctionnement et des dysfonctionnements cognitifs et dans l'intervention psychologique : registres des difficultés cognitivo-affectives acquises de l'adolescence au vieillissement.

Les compétences visées sont :

L'évaluation et l'interprétation des dysfonctionnements psychiques dans leurs dimensions affectives, cognitives, et comportementales ; la conception et gestion de la prise en charge de difficultés cognitives, cognitivo-affectives, ou cognitivo-comportementales, de l'adolescent à la personne âgée ; l'intervention au plan du fonctionnement institutionnel, l'implication dans l'évolution des équipes (formation, régulation).

En conséquence, les étudiants doivent effectuer un stage de 500 heures minimum (pouvant être réalisé dans plusieurs structures) sous la responsabilité d'un(e) psychologue attestant de 3 années d'exercice minimum.

Ce stage pratique doit systématiquement comprendre un ou plusieurs stages d'un **minimum de 300h** sous la responsabilité d'un(e) **psychologue spécialisé(e) dans l'évaluation et/ou la remédiation cognitive**. Cette formation à la pratique de l'évaluation (à l'exclusion des tests de dépistage tels que MMS, MOCA, BREF, test des 5 mots, etc.) est inhérente à l'obtention du diplôme et du titre de psychologue.

En cohérence avec ces objectifs, **vos stages doivent être, en priorité, réalisés dans le secteur institutionnel public ou associatif accueillant les populations concernées (adolescents, adultes, personnes âgées) : structures de santé (Centres de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle CRRF, services spécialisés des hôpitaux, Centres Mémoire de Ressources et de Recherche CMRR, etc.), structures de prise en charge des personnes âgées (Maisons de retraite, Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD, services de soins à domicile, associations spécialisées, etc.), secteur du handicap (Instituts Médico-Educatifs IME, Instituts d'Education Motrice IEM, Etablissements Service d'Aide par le Travail ESAT, etc.) ou encore structures départementales.**

Dérogation soumise à l'approbation des responsables du Master (au cas par cas)

Toutefois, en raison des difficultés du terrain, des stages complémentaires de **200h maximum** peuvent se faire :

- **En institution, association, ou libéral, auprès d'enfants**, si le psychologue référent est formé et pratique l'évaluation des dysfonctionnements psychiques (cognitifs, affectifs, comportementaux).

En secteur libéral, que ce soit auprès d'adultes ou d'enfants ; **l'étudiant doit justifier que le psychologue référent exerce dans une dynamique de réseau (prises en charge des patients en lien avec d'autres professionnels du secteur médico-social). Voir conditions ci-dessous (p.8-9) : les stages chez l'enfant.**

Ces dérogations seront étudiées, sous réserve des conditions indiquées ci-dessus et sous réserve que les missions d'évaluation et interprétation des dysfonctionnements psychiques ne soient pas effectuées de manière sporadique/occasionnelle.

Les stages chez l'enfant – Master 2P2C

La validation des stages chez l'enfant est soumise à plusieurs conditions que les responsables du Master évalueront en fonction de vos promesses de stage. Pour être accepté, ce type de stage doit obligatoirement se faire :

- 1) auprès d'un psychologue faisant fonction de neuropsychologue, ou assurant des évaluations cognitives complètes (pas uniquement les échelles d'intelligence) et proposant, éventuellement, des séances de remédiation cognitive
- 2) auprès d'une population relevant du champ du handicap
- 3) auprès d'un psychologue travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

En ce sens, les terrains de stage acceptés seront les suivants :

- les services hospitaliers disposant de psychologues assurant une mission d'évaluation cognitive : Neuropédiatrie, Centre de Référence des Troubles des Apprentissages, Pédopsychiatrie, etc.
- les centres de rééducation pédiatriques disposant de psychologues faisant fonction de neuropsychologue
- les Centres Médico-Psychologiques et Centre Médico-Psycho-Pédagogiques disposant de psychologues assurant une mission d'évaluation cognitive (attention, ce n'est pas le cas de tous les CMP/CMPP).
- les Instituts d'Education Motrice disposant de psychologues assurant une mission d'évaluation cognitive (attention, ce n'est pas le cas de tous les IEM).
- les professionnels exerçant en libéral au sein d'un cabinet pluridisciplinaire proposant une activité d'évaluation cognitive complète (dans la limite d'heures fixée par le Master).
- les Services de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation et Service d'Education Spéciale de Soins A Domicile disposant de psychologues assurant une mission d'évaluation cognitive (attention, il est rare de trouver ce genre de professionnel en SSEFIS et SESSAD, mais ça peut arriver)

Sont exclus, les stages se déroulant en :

- Institut Médico-Educatif : les psychologues travaillant en IME ne peuvent proposer d'évaluation cognitive complète avec les outils habituellement utilisés, du fait de la population accueillie
- Maisons de l'Enfance à Caractère Social : Les psychologues travaillant en MECS ne pratiquent pas (ou très peu) d'évaluation cognitive

- Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté : les psychologues exerçant en RASED n'utilisent que les échelles d'intelligence
- Centre d'Action Medico Sociale Précoce : bien que le public accueilli relève du champ du handicap et que les psychologues évaluent les usagers, la tranche d'âge des enfants (0-6 ans) ne permet pas une évaluation exhaustive et se limite généralement à une échelle d'intelligence
- Centre Ressource Autisme : les psychologues ne proposent pas d'évaluation cognitive complète, au-delà de l'échelle d'intelligence et de tests très spécifiques à l'autisme.

En dehors de ces terrains de stage, les responsables du Master se réservent le droit ou non de signer la convention de stage.

Instructions pour la rédaction du Rapport de Stage M2

Le rapport de stage est un document **personnalisé** visant à rendre compte de l'**analyse** que vous faites de l'évolution **de votre propre pratique professionnelle** au regard des fonctionnements institutionnels et des pratiques professionnelles rencontrées sur vos différents lieux de stage. En ce sens, le terme « rapport de stage » est réducteur, car il s'agit plus d'un « rapport de fin de formation », qui inclut une réflexion critique sur votre formation de psychologue (en lien avec vos acquis universitaires et vos expériences cliniques).

Attention : il ne s'agit donc pas simplement d'un état des lieux de vos expériences de stage ou de formation, mais bien d'une analyse argumentée de ces expériences (appuyée notamment sur les différents cadres disponibles appropriés à chaque situation, comme par exemple les recommandations formulées par la Haute Autorité de Santé, les textes de lois entourant les certifications et labélisations des centres médicaux, les textes entourant la pratique des professionnels, comme le code de déontologie des psychologues, etc.).

Vos compétences pratiques (« savoir-faire », « savoir-être ») auront déjà fait l'objet d'une évaluation par les psychologues ayant participé à votre formation sur vos lieux de stage. Dans votre rapport de stage, ce ne sont donc pas ces aspects qui seront évalués en priorité, mais bien **votre capacité de réflexion critique sur votre propre pratique et les pratiques professionnelles observées** (pratiques professionnelles au sens large : institutionnelles, cliniques).

Pour rappel, la réflexion critique concerne aussi bien les points positifs et les points négatifs de vos expériences qui ont participé à la construction de votre identité professionnelle.

La pensée critique est le processus intellectuel conscient qui consiste, de manière active et efficace, à conceptualiser, appliquer, analyser, synthétiser et/ou évaluer les données collectées ou engendrées par l'observation, l'expérience, la réflexion, le raisonnement, ou la communication, afin de se guider dans ses convictions et ses actions. (Fisher & Scriven, 1997 in *Critical thinking: Its definition and assessment*).

Cette réflexion peut être étayée par des vignettes cliniques, des études de cas, la mise en place d'intervention spécifique, etc. Elle doit témoigner de l'évolution de votre posture, passant de celle de stagiaire à celle de professionnel(le) capable de s'engager dans des projets de soin comme dans des projets d'équipe ou des projets institutionnels.

La rédaction de ce document doit se faire en toute autonomie. Vous êtes seul garant du respect de l'anonymat des personnes (patients, collègues, etc.) que vous souhaitez évoquer dans votre rapport. Outre les aspects formels imposés (voir les recommandations générales), la seule instruction donnée est celle citée plus haut, à savoir : **rédiger un rapport d'analyse de votre propre pratique professionnelle, des fonctionnements institutionnels et pratiques professionnelles observés sur vos lieux de stage.**

Il revient à chacun de vous de faire les choix qui lui semblent les plus appropriés en termes de contenu et d'agencement pour répondre à cette instruction, ceci en toute responsabilité (sans la nécessité

de solliciter de l'aide en termes de relecture avant dépôt, d'aiguillage, de conseils, etc.). Il s'agit aussi de démontrer, à travers la conception de ce rapport, que vous savez agir seul.

Recommandations générales sur la forme :

Le document dans son ensemble **ne doit pas dépasser 50 pages maximum** (hors bibliographie et annexes). Il doit être rédigé dans le respect des normes APA 7^{ème} édition (<https://apastyle.apa.org>). Un engagement de non-plagiat (disponible sur Madoc) devra être signé et inséré en première page du rapport de stage. Nous vous demandons d'utiliser une police de caractère TimesNewRoman 12, avec un interligne de 1,5. Toutes les pages doivent être numérotées. Toutes les références bibliographiques citées dans le texte doivent être indexées en bibliographie. Le texte doit être « justifié » en termes de mise en page, avec un « alinéa » pour chaque début de nouveau paragraphe, sans saut de ligne entre les paragraphes d'une section. Toutes les parties de votre rapport de stage doivent être numérotées. Faites attention à la qualité de la rédaction, et évitez les fautes de grammaire, de syntaxe et d'orthographe. N'hésitez pas à demander à un tiers de vous relire si besoin.

1^{ère} page : page de garde

Elle doit contenir les informations suivantes :

- Nantes Université
- Rapport de stage pour le Master 2 Professionnel Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques
- Titre du rapport
- Nom et prénom de l'étudiant(e)
- Année, 1^{ère} session (ou 2^{ème} session)
- Nom, prénom des psychologues référents de stage
- Nom, prénom et titre du tuteur universitaire (sous la direction de M./Mme X, Pr ou MCF ou MAST en ...) **bien s'informer en amont des titres de vos référents.**
- Nom, prénom et titre du/des membre(s) du jury

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. OBJECTIFS GENERAUX

Ce Master Professionnel a pour objectif d'assurer une formation théorique et méthodologique spécialisée dans les pratiques de l'évaluation des fonctions psychiques normales et des dysfonctionnements.

Ce Master Professionnel forme des psychologues spécialisés dans l'examen des fonctions cognitives et dans l'intervention psychologique : registres des difficultés cognitivo-affectives acquises de l'adolescence au vieillissement. Les composantes d'études privilégiées regardent la perception, l'attention, les fonctions exécutives, la mémoire, les émotions, le langage et la communication. Les compétences développées sont celles de la conduite de l'examen (entretiens, observation, outils d'évaluation) et de l'intervention psychologique.

2. DEBOUCHES

Les débouchés, multiples, peuvent s'inscrire dans le cadre d'un travail dans des structures publiques, associatives ou en libéral et peuvent conduire à une activité professionnelle allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées. La formation dispensée permet donc aux futurs psychologues professionnels d'intervenir dans des secteurs du type : structures de santé, établissements pour les personnes handicapées ou inadaptées, structures départementales, structures de prise en charge des personnes âgées.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation vise à permettre l'obtention du titre de psychologue sous condition d'un cursus complet en psychologie. Elle s'adresse de plein droit aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie (L3) et du Master mention psychologie 1ère année 2P2C ou de tout diplôme étranger reconnu équivalent, ou encore d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la santé (sous réserve de l'acceptation par la commission de scolarité du Master).

2. DEROULEMENT

La formation se compose d'enseignements fondamentaux et spécifiques dispensés de septembre à décembre suivis d'une période de révision et d'examens. Ces enseignements théoriques et pratiques doivent permettre aux étudiants d'acquérir des compétences de haut niveau telles que :

- Maîtriser des théories et des modèles du fonctionnement cognitif normal et pathologique : savoir différencier des difficultés passagères (liées à une phase de développement ou à une période de crise) et celles relevant de la pathologie. Évaluer un niveau de performances (déficitaires ou non) et un mode de fonctionnement.
- Analyser une demande d'intervention : recueillir des données et des informations nécessaires à la compréhension des difficultés présentées par un adolescent ou un adulte, en interaction avec son environnement familial ou institutionnel ; savoir poser des hypothèses diagnostiques et des indications d'intervention psychologique (psychothérapie, remédiation cognitive, orientation vers d'autres professionnels, etc.) ; accompagner leur mise en œuvre.
- Élaborer un examen clinique : conduite d'entretiens, observation, compréhension et maîtrise des processus et techniques de l'évaluation de l'état clinique ; connaître les méthodes propres à l'évaluation des fonctions cognitives. Savoir déterminer, utiliser ou développer les outils de cette évaluation.
- Maîtriser des connaissances en psychopathologie : prendre en compte l'interaction cognitive, affective et sociale dans le cadre de l'évaluation et des compétences cliniques en matière d'accompagnement.
- Rendre compte de ses démarches et synthèses auprès des usagers, des équipes ou des partenaires extérieurs, ce qui suppose d'être en mesure d'interagir avec des praticiens d'autres spécialités.

La formation implique que chaque étudiant réalise un stage pratique en responsabilité d'une **durée minimum de 500 heures**. Les objectifs de stage sont à définir avec le ou les psychologue(s) référent(s) de ou des institution(s) d'accueil et les responsables pédagogiques de la formation.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. PRESENTATION

La formation se compose d'enseignements communs à tous les parcours (Enseignements Mutualisés) et d'enseignements théoriques et pratiques, spécifiques à la formation 2P2C. Le descriptif de ces enseignements est présenté ci-dessous.

Code Pédagogique	Libelle cours	Semestre	Coefficient de l' UE	Ects	CM	TD
PMSPCC9U01	UE1 MAITRISER UN DOMAINE ET SON REFERENTIEL DE COMPETENCES	1	6	6		
PMSPCC9E1A	EC 1- Grands syndromes et problématiques cognitivo-affectives					46
PMSPCC9U02	UE2 MAITRISER LES TECHNIQUES ET PRATIQUES D'ORIENTATION COGNITIVE ET CLINIQUE	1	10	10		
PMSPCC9E2A	EC 1-Pratiques de l'évaluation et techniques thérapeutiques cliniques					34
PMSPCC9E2B	EC 2-Pratiques de l'évaluation et techniques thérapeutiques cognitives					56
PMSPCC9E2C	EC 3-Aspects cliniques et cognitifs de l'adolescence					28
PMSPCC9E2D	EC 4-Vieillesse normale et pathologique					25
PMSPCC9E2E	EC 5-Polyhandicap					23
PMSPCC9U03	UE3 CONDUIRE UN PROJET DE RECHERCHE	1	12	12		
PMSPCC9E3A	Conduite de projet TER		12	12		25
PMSPEA9E2B	Analyses statistiques					12
PMSPEA9U04	UE4 SE PREPARER A EXERCER LE METIER DE PSYCHOLOGUE	1	2	2		
PMSPEA9E4A	Ethique et déontologie (<i>UE Mutualisée</i>)				8	6
PMSPEA9E4B	Pratiques professionnelles (<i>UE Mutualisée</i>)				12	12
PMSPEA9E4C	Techniques de recherche d'emploi (<i>UE Mutualisée</i>)					8
PMSPCC0U01	UE5 ACQUERIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE	2	30	30		
PMSPCC0E1A	EC 1- Analyse des pratiques		10	10		18
PMSPCC0E1B	EC 2- Suivi de stage		20	20		25

Comme indiqué précédemment, la formation implique également que chaque étudiant réalise un stage de 500 heures minimum, en responsabilité et à temps plein sur le second semestre de l'année universitaire. Il est effectué dans des institutions spécialisées comme par exemple, les établissements d'accueil ou de soins aux adolescents, adultes et personnes âgées. Le stage pratique est réalisé sous la responsabilité d'un enseignant de la formation universitaire (maître de stage) et d'un psychologue praticien référent de stage attestant **de 3 années d'exercice minimum**.

Il est évalué sur la base d'un rapport de stage qui décrit l'expérience acquise, et reflète la maîtrise du stagiaire psychologue au plan de la pratique clinique de terrain. Ce document fait l'objet d'une

évaluation par l'enseignant (maître de stage) et par un membre de l'équipe pédagogique. Il donne lieu à une soutenance orale. L'activité du stagiaire fait aussi l'objet d'une évaluation écrite par le par le ou les psychologue(s) référent(s) de stage d'une ou des institutions.

ATTENTION !! La soutenance du rapport de stage est subordonnée à la réalisation de 500 heures minimum de stage pratique.

2. CONTENU DE LA FORMATION

SEMESTRE 1

PMSPCC9U01 - MAITRISER UN DOMAINE ET SON REFERENTIEL DE COMPETENCES

PMSPCC9E1A

GRANDS SYNDROMES ET PROBLEMATIQUES COGNITIVO-AFFECTIVES

46h TD

➤ **Les pathologies neurologiques** (C. Boutoleau-Bretonnière 8h TD ; A.G. Corbille 3h TD ; H. Courtemanche 3h TD)

- Les pathologies neurologiques 1 : AVC ; sclérose en plaque ; épilepsie (3h TD H. Courtemanche).
- Les pathologies neurologiques 2 : tumeurs ; traumatismes crâniens, coma et stades d'éveils ; VIH (3h TD A.G. Corbille).
- Les pathologies neurologiques 3 : infectieuses (méningites et méningo-encéphalites), dégénératives (syndromes parkinsoniens, sclérose latérale amyotrophique) ; l'examen neurologique ; les examens neuroradiologiques (scanner cérébral, IRM encéphalique, scintigraphie cérébrale) (4h TD. C. Boutoleau-Bretonnière).
- Les troubles cognitifs vasculaires sévères, le syndrome de Benson, les dégénérescences lobaires fronto-temporales (4h TD. C. Boutoleau-Bretonnière).

➤ **Les pathologies psychiatriques** (6h TD E. Malphettes ; P. Henaff)

Les psychoses (3h TD. P. Henaff)

La dépression (3h TD. E. Malphettes)

➤ **Evaluations cliniques et troubles cognitifs dans les psychoses** (6h TD F. Salomé)

L'objectif de cet enseignement est de présenter les troubles cognitifs dans les psychoses à partir de 3 angles spécifiques : rappel sur la clinique de la schizophrénie, l'état des fonctions cognitives chez ces

patients, les relations entre problèmes cognitifs, symptômes cliniques et vie quotidienne avec présentation de la PANSS + échelles / questionnaires propres à l'évaluation des psychoses.

➤ **Troubles anxieux et troubles de la personnalité** (6h TD A-H. Boudoukha)

L'objectif de cet enseignement consiste à présenter les pathologies anxieuses d'un point de vue clinique et psychopathologique en discutant leurs liens avec les processus cognitifs sous-tendus. Après avoir présenté les distinctions conceptuelles entre stress, peur et anxiété, puis l'approche cognitivo-clinique de l'anxiété (Beck et al. 1985), nous présentons les troubles anxieux selon le découpage adopté par la CIM (OMS, 1994) : troubles phobiques, troubles paniques, Trouble Obsessionnel Compulsif, Trouble Anxieux Généralisé. Les troubles de l'adaptation au stress (TSPT, ESA, TA) sont, quant à eux, présentés lors d'un autre CM.

L'enseignement s'attache à présenter les pathologies de la personnalité, tant d'un point de vue épidémiologique, clinique que psychopathologique. Une attention particulière est accordée à la difficulté de l'opérationnalisation du diagnostic, ainsi que sur les répercussions cliniques dans le cadre de la relation psychologue-patient.

➤ **Alcool, cognitions et intervention** (3h TD L.Touati Hureau)

L'objectif de cet enseignement sera de présenter les conséquences de la consommation d'alcool sur le fonctionnement cognitif, affectif et comportemental, et de spécifier les modalités de prise d'intervention.

➤ **Organicité, traitements pharmacologiques et fonctions cognitives** (6h TD : 3h C. Huchet, 3h F. Salomé)

L'objectif de cet enseignement est de spécifier les principaux effets biologiques et cognitifs des drogues psychotropes (antidépresseur, neuroleptique, thymorégulateur, anxiolytique) utilisées dans la prise en charge des patients souffrant de troubles mentaux.

➤ **Atelier comptes rendus d'examen psychologique** (5 TD P. Leguay-Martin)

PMSPCC9U02 - MAITRISER LES TECHNIQUES & PRATIQUES D'ORIENTATION COGNITIVE ET CLINIQUE

PMSPCC9E2A

**PRATIQUES DE L'EVALUATION ET TECHNIQUES THERAPEUTIQUES CLINIQUES
34h TD**

➤ **La thérapie ACT et l'évaluation clinique du sujet** (6h TD C. Ribadeau)

Au travers des outils de la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT), ces TD seront l'occasion de centrer notre attention sur la demande et les projets du patient comme pierre angulaire de la démarche de soin. Au-delà de la découverte des bases théoriques de l'ACT, les TD seront aussi l'occasion d'une rencontre expérientielle avec ses outils.

➤ **Thérapies Emotionnelles, Cognitives et Comportementales** (4h TD A. Boudoukha)

Pratique de l'évaluation cognitive et clinique dans les thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales.

➤ **Dysphorie de genre** (4h TD M. Loarec)

La consultation « dysphorie de genre » se compose d'une équipe de psychiatres et de psychologues spécialisés dans la prise en charge des enfants, des adolescents et des adultes présentant des difficultés dans l'expression de leur identité sexuée.

➤ **Introduction à la thérapie familiale : approche systémique** (6h TD C. Langlois).

➤ **Introduction à la thérapie orientées solutions** (6h TD A. Zeman)

➤ **Initiation à l'hypnose thérapeutique : approche systémique et stratégique** (8h TD F. Robin)

PMSPCC9E2B

**PRATIQUES DE L'ÉVALUATION ET TECHNIQUES THÉRAPEUTIQUES COGNITIVES
56h TD**

➤ **Atelier tests** (6h TD J. Pothier)

Présentation des principaux tests utilisés dans le cadre de l'évaluation des fonctions cognitives. Entraînement à l'administration, la cotation et l'interprétation de ces tests.

➤ **La prise en charge de l'enfant/adolescent cérébro-lésé** (12h TD P. Leguay-Martin)

A travers la présentation d'études de cas d'adolescents avec traumatisme crânien, tumeur cérébrale ou épilepsie, l'objectif de ce cours est de former les étudiants à l'analyse détaillée du bilan neuropsychologique, d'imaginer la prise en charge et de comprendre le parcours de soin du jeune. Ce cours est également l'occasion de présenter les outils utilisés dans la pratique du bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent, et d'évoquer les différentes techniques de prise en charge.

➤ **Réhabilitation psychosociale et remédiation cognitive et sociale en psychiatrie** (4h TD M. Lerouvillois)

Présentation des concepts de réhabilitation psychosociale et de rétablissement.

Définition des composantes de la cognition sociale et des moyens d'évaluation existants.

Rappel sur les principes de remédiation cognitive et manipulation en groupe des différents outils/programmes de remédiation cognitive

La neuropsychologie en psychiatrie : rétablissement, réhabilitation psychosociale ; troubles cognitifs dans les pathologies psychiatriques avec un focus sur les programmes de remédiation.

➤ **Remédiation des troubles neuro-visuels** (4h TD E. Deux)

L'objectif de cet enseignement de présentation les troubles neuro-visuels, les outils d'évaluation et leur rééducation.

➤ **Prises en charge en neuropsychologie clinique** (10h TD M. El Haj)

Conception d'ateliers de prise en charge des dysfonctionnements cognitifs des adultes jeunes et âgés.

➤ **Prises en charge en neuropsychologie clinique des maladies rares, chroniques ou évolutives** (5h TD V. Amelot)

La prise en charge des patients atteints de maladies rares, de maladies chroniques et/ou évolutives à l'hôpital implique une approche pluridisciplinaire dans laquelle le psychologue travaille en interaction permanente avec des médecins, des kinésithérapeutes, des diététiciens, etc. Les attentes de ces professionnels de santé vis-à-vis de l'intervention du psychologue dans ce cadre ont leurs spécificités.

Par ailleurs, les patients ont également des vécus spécifiques à la nature rare, chronique et/ou évolutive de leurs maladies.

Comment le psychologue s'ajuste-t-il à ces demandes et attentes ? Les maladies rares, chroniques et/ou évolutives impliquent-elles des prises en charge spécifiques auprès des patients ? En quoi les thérapies d'orientation cognitive viennent-elles aider les équipes de soin et les patients, tant pour des soins spécifiques que pour la prise en charge au long cours ?

➤ **Prises en charge en neuropsychologie clinique** (15h TD : H. Allain, 6h ; J. Pothier, 9h)

Cet enseignement portera plus spécifiquement sur les techniques d'évaluation et de réhabilitation chez les patients victimes de lésions cérébrales et de traumatismes crâniens ainsi que les évaluations spécifiquement adaptées aux personnes âgées.

PMSPCC9E2C

ASPECTS CLINIQUES ET COGNITIFS DE L'ADOLESCENCE

28h TD

➤ **Les troubles de l'adolescence** (4h B. Rocher)

Seront abordées les thématiques suivantes : épidémiologie des principaux problèmes de santé des adolescents ; évolution pubertaire ; présentation de vignettes cliniques (adolescents et maladies

chroniques, troubles du comportement alimentaire, grossesse à l'adolescence...) ; systèmes de soins à l'adolescence (notamment Maison Départementale des Adolescents).

Vignettes cliniques : adolescents et maladies chroniques, adolescents et urgences hospitalières, troubles du comportement alimentaire, ivresse, grossesse à l'adolescence, contraception.

➤ **Les troubles anxieux chez l'adolescent et leurs prises en charge TCC** (6h TD C. Chiron)

1. Le stress normal et pathologique ; 2. Les phobies spécifiques ; 3. Troubles panique et agoraphobie ; 4. Troubles anxiété généralisée ; 5. La phobie sociale ; 6. Anxiété de performance ; 7. La phobie scolaire ; 8. Anxiété de séparation ; 9. Trouble obsessionnel compulsif ; 10. Troubles de stress post-traumatique.

➤ **Les troubles psychotiques à l'adolescence** (3h TD M. Lerouvillois)

Emergence des troubles psychotiques à l'adolescence : quels signes et quand ?

Présentation d'outils d'évaluation spécifique pour identifier les prodromes et présentation d'une étude de cas.

Recommandations et spécificités des centres d'intervention précoce pour les troubles psychotiques émergents.

➤ **Spécificité du bilan neuropsychologique chez l'adolescent : illustrations cliniques** (5h TD P. Leguay-Martin)

Ce cours est l'occasion de revenir brièvement sur les spécificités théoriques du bilan neuropsychologiques de l'adolescence ; comment émerge la demande, comment se pose et se construit le cadre du bilan, quelle est la place de l'adolescent, de ses parents dans cette évaluation, quels tests peuvent être utilisés, qu'en est-il de la prise en charge et du suivi. Ces éléments seront illustrés par la présentation de deux cas cliniques. Enfin, une analyse de dossiers de jeunes adolescents sera proposée en petits groupes.

➤ **Troubles neurodéveloppementaux** (4h TD A. Gougeon)

Cet enseignement est centré sur les caractéristiques diagnostiques des troubles neurodéveloppementaux et leur prise en charge.

➤ **Troubles cognitifs liés aux traitements des cancers non cérébraux** (6h TD E. Deux)

PMSPCC9E2D

VIEILLISSEMENT NORMAL ET PATHOLOGIQUE

25h TD

➤ **Evaluation globale de la personne âgée, des troubles psychologiques et du comportement de la personne âgée** (2h30 TD S. Thévenet).

Savoir les identifier et déterminer les répercussions; évaluation anxiété et dépression chez le sujet âgé.

➤ **Approche socio-affective du sujet âgé** : (4h TD E. Binard)

Présentation des conséquences du vieillissement dans une dimension sociale et affective, illustrées par des cas cliniques en institution.

➤ **Principaux syndromes démentiels** (4h TD A. Courtois).

Sémiologie-diagnostic ; épidémiologie-notion de fragilité ; les syndromes démentiels (maladie d'Alzheimer, démences fronto-temporales ; démences vasculaires) ; spécificité de prise en charge de la personne âgée.

➤ **Les aphasies progressives primaires** (4h30 TD A. Mazoué) : Présentation des aphasies, cas clinique.

➤ **Consultation mémoire : spécificité de l'examen neuropsychologique dans le cadre du vieillissement pathologique** (8h TD : A.-L. Deruet (4h) ; E. Lamy (4h)).

Présentation de la démarche d'évaluation neuropsychologique dans le cadre du dépistage des maladies neurodégénératives. Interprétation de profils cognitifs à partir d'études de cas.

➤ **La clinique en unité de soins palliatifs** (2h TD K. Laurent).

PMSPCC9E2D
POLYHANDICAP
23h TD

➤ **Prise en charge du handicap** (4h TD visioconférence en salle de cours S. Jegard)

Présentation du rôle de l'assistante sociale. Contexte de la prise en charge du handicap des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Contexte législatif (MDPH). Collaboration avec les psychologues et neuropsychologues. Protection des personnes handicapées.

➤ **Déficiência Intellectuelle : évaluation neuropsychologique de l'adulte** (2h TD W. Aktas)

L'espérance de vie des personnes avec déficiencia intellectuelle (DI) d'origine génétique a considérablement augmenté. Un suivi régulier des comorbidités associé à un suivi neuropsychologique dès l'âge de 35 ans est nécessaire pour suivre l'évolution de leurs capacités cognitives et fonctionnelles, mais aussi pour faciliter le diagnostic de la maladie d'Alzheimer plus fréquent dans cette population.

Après une introduction aux syndromes génétiques associés à une DI, le suivi gériatrique (médical et neuropsychologique) appliqué à cette population sera décrit. Un focus sur l'examen neuropsychologique (cadre et outils) sera réalisé, appuyé d'études de cas.

- **Evaluation de l'aptitude à la conduite automobile après lésion cérébrale acquise** (3h TD : J. Pothier) : Cette intervention comprend : bilan cognitif et recommandations HAS
- **Le traumatisme crânien léger** : 3 h (J. Pothier)
- **Diagnostic différentiel en rééducation fonctionnelle adultes** (8h TD J. Pothier)
- **Expertise neuropsychologique** (3h TD J. Pothier)

PMSPCC9U03 - CONDUIRE UN PROJET DE RECHERCHE

PMSPCC9E3A CONDUITE DE PROJET TER 25h TD

Suivi individuel et/ou collectif des Travaux d'Etudes et de Recherche (TER) C. Ballot, F. Colombel, C. Evrard, A-L. Gilet, L. Guerrero, P. Leguay-Martin, K. Pavic, F. Robin.

PMSPEA9E2B ANALYSES STATISTIQUES 12h TD

A. Allard : Cet enseignement vise à soutenir les étudiants dans la réalisation de leur travail de recherche et à compléter/renforcer leur formation en matière d'analyses statistiques.

PMSPEA9U04 - SE PREPARER A EXERCER LE METIER DE PSYCHOLOGUE

PMSPEA9E4A ETHIQUE ET DEONTOLOGIE 8h CM / 6h TD

Enseignants : 8h CM R. Malo & V. Rachet-Darfeuille / 6h TD E. Deux

L'objectif du CM est de présenter plusieurs expériences professionnelles qui convoquent l'éthique et la déontologie des psychologues. Cet enseignement sera réalisé par des praticiens d'horizons professionnels variés. Les enseignements de TD proposeront aux étudiants des situations réflexives.

Dans la continuité des enseignements d'éthique et déontologie de Master 1, ce cours propose une réflexion approfondie sur des enjeux éthiques contemporains auxquels les psychologues sont confrontés dans leurs pratiques cliniques et institutionnelles. Au-delà des principes généraux du Code de déontologie, il aborde les dilemmes concrets liés à l'écriture professionnelle, au secret partagé, à la circulation des informations, ou encore aux tensions entre exigences institutionnelles et respect du sujet.

À travers l'analyse de situations complexes et l'étude des débats de société (bioéthique, numérique, justice, santé mentale, etc.), les étudiants sont invités à développer une posture réflexive et critique, leur permettant d'articuler rigueur déontologique et responsabilité éthique face à la singularité des contextes rencontrés.

PMSPEA9E4B
PRATIQUES PROFESSIONNELLES
12h CM / 12h TD

➤ **Le compte rendu d'examen psychologique** (6h CM / 6h TD V. Amelot) : L'élaboration des comptes rendus écrits d'examens psychologiques sera traitée selon les aspects suivants : Introduction-Règles générales ; élaboration technique des conclusions ; communication orale ; compte rendu écrit (Règles générales ; écriture ; organisation du contenu ; évaluer sa qualité ; transmission interne ; transmission externe ; Compte rendu écrit et dossier médical et/ou institutionnel) ; compte rendu, déontologie et loi (écrit et secret professionnel) avec une illustration par le biais d'avis de la CNCDP. Un travail de correction et de rédaction de comptes rendus est proposé.

Une bibliographie sera proposée en cours.

➤ **L'entretien psychologique** (6h CM / 6h TD I. Capponi) : la conduite de l'entretien psychologique : nature, risques et gestion des difficultés ; pièges et solutions ; technique des 4R ; des spécificités. Les travaux dirigés sont destinés à l'expérimentation via des mises en situation, jeux de rôles, entretiens.

PMSPEA9E4C
TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI
8h TD

L. Derval

Les outils de la recherche d'offres d'emploi, marché caché et candidatures spontanées ; la posture d'affirmation de soi dans sa candidature ; réaliser son argumentaire avant de rédiger une lettre de candidature ; réaliser un CV adapté ; se préparer à un entretien de recrutement ; comment se positionner sur le marché du travail ; construire un répertoire des différents organismes ressources ; élaborer un dossier de candidature ; se préparer à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation, ciblage et prise de contact avec des employeurs potentiels, etc.

SEMESTRE 2

PMSPCC0U01 - ACQUERIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE

PMSPCC0E1A

ANALYSE DES PRATIQUES

18h TD

Supervision de Stage en 1/2 groupe (9h J. Pothier ; 9h M. Bouhdayd) : ces séances ont pour objectif de permettre à l'étudiant « stagiaire-psychologue » d'avoir une réflexion sur sa pratique clinique ; d'aborder les difficultés rencontrées sur le terrain, etc.

PMSPCC0E1B
SUIVI DE STAGE
25h TD

C. Ballot ; F. Colombel ; A-L. Gilet ; L. Guerrero ; C. Evrard ; P. Leguay-Martin ; J. Pothier ; K. Pavic ; F. Robin

LE STAGE PROFESSIONNEL

Le stage en responsabilité constitue une unité d'expérience professionnelle. Il se déroule à temps plein sur le second semestre de l'année universitaire. Il est effectué sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins 3 ans, et d'un maître de stage qui est un des enseignants-chercheurs de la formation conduisant au diplôme de Master, mention psychologie, et du parcours 2P2C auquel est inscrit l'étudiant. Au terme des 500 heures de stage obligatoire, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant un jury composé du maître de stage, du praticien-référent et d'un enseignant-chercheur en psychologie désigné par les responsables du parcours 2P2C.

Le choix du lieu de stage est proposé par l'étudiant puis validé par les responsables pédagogiques du Master, parcours 2P2C, au cours du premier semestre de l'année universitaire. La mise en œuvre d'un projet de stage (non obligatoire) devra être discutée et négociée avec le psychologue praticien-référent susceptible d'encadrer le stage, d'une part, et avec le maître de stage universitaire, d'autre part.

VALIDATION DES ACQUIS

La présence aux enseignements est obligatoire. Toute absence doit être justifiée. A partir de 3 absences non justifiées, l'étudiant est radié de la formation.

Principes généraux des MCC (Modalités de Contrôle des Connaissances)

1. Ce parcours de Master n'est pas compatible avec la dispense d'assiduité, ni avec les dispenses d'enseignements.
2. L'assiduité en cours est obligatoire et requise pour la validation du Master. En cas d'absence en cours, l'étudiant devra informer l'enseignant concerné. L'étudiant devra également transmettre un justificatif d'absence aux responsables du parcours, ainsi qu'à l'adresse psycho.absences-master@univ-nantes.fr. La recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation des responsables du parcours. À partir de trois absences non justifiées, l'étudiant pourra être exclu définitivement du Master, les absences étant comptabilisées lors de la tenue du jury.
3. La note requise pour valider une UE est de 10/20, pour toutes les UE.
4. L'EC correspondant au stage obligatoire de Master ne peut être validé que si l'étudiant a réalisé au moins 500 heures de stage attestées dans le cadre de ce Master 2, dans les conditions fixées par les responsables du Master.
5. Une compensation est opérée entre les EC au sein d'une même UE, à l'exception des EC correspondant au stage obligatoire de Master et au Travail d'Expérimentation et de Recherche (TER), qui ne sont pas compensables.
6. Aucune compensation n'est opérée entre les UE au sein d'un semestre, ni entre les semestres. N'importe quelle UE fait donc obstacle à la validation de l'année si elle n'est pas validée en totalité.
7. Il n'est pas possible de renoncer à une note ni à la compensation entre EC.
8. Une seconde session d'examen est organisée pour les EC des UE non validées. L'inscription à cette seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la faculté de Psychologie.
9. L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des EC (au sein des UE non validées) pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu en seconde session.
10. La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'UE est recalculée.
11. En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage est proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.

12. Les étudiants doivent se rendre disponibles pendant l'ensemble des périodes des examens terminaux, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves durant lesdites périodes.
13. Le rapport de stage de Master 2 peut être rendu même si le stage n'est pas encore achevé, à condition que l'étudiant ait effectivement réalisé au moins 450h de stage sur les 500h requises. Dans ce cas de figure, l'étudiant devra joindre à son rapport de stage une attestation du tuteur de stage professionnel indiquant que les heures manquantes seront réalisées. L'étudiant devra présenter une attestation pour l'ensemble des 500h requises, au plus tard au moment de la soutenance de stage, sans quoi l'UE correspondante ne sera pas validée.
14. Si une ou plusieurs UE ne sont pas validées à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Master. L'étudiant devra alors déposer une demande de réinscription en Master l'année suivante, en joignant tous les justificatifs utiles à l'examen de sa demande. Sa situation sera étudiée par le jury de Master qui donnera, ou non, son accord pour une réinscription. Si la décision est positive, l'étudiant devra repasser les UE non validées. Si la décision est négative, l'étudiant devra quitter le master ; le jury devra alors argumenter sa décision.
15. Les règles générales d'évaluation pour les étudiants en programme d'échange s'appliquent à ce parcours.

1. CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances est réparti de la manière suivante à chacune des deux sessions :

➤ PMSPCC9U03 - CONDUIRE UN PROJET DE RECHERCHE - semestre 1

PMSPCC9E3A CONDUITE DE PROJET TER du mémoire de recherche (projet TER phase III) : une soutenance orale du mémoire de recherche réalisée devant un jury composé du directeur de recherche et d'un enseignant chercheur membre de l'équipe pédagogique du Master de psychologie (deux notes : écrit/oral coefficient total = 12).

➤ **PMSPCC9U01 - UE1 MAITRISER UN DOMAINE ET SON REFERENTIEL DE COMPETENCES** : validation des enseignements de cette UE par **une épreuve écrite de 3 heures, coefficient 6**. Cette épreuve peut comporter un ou plusieurs sujets issus des Enseignements Constitutifs (EC) de cette Unité d'Enseignement (UE).

➤ **PMSPCC9U02 - UE2 MAITRISER LES TECHNIQUES ET PRATIQUES D'ORIENTATION COGNITIVE ET CLINIQUE** : validation des enseignements de cette UE par **une épreuve écrite de 4 heures, coefficient 10**. Cette épreuve peut comporter un ou plusieurs sujets issus des Enseignements Constitutifs (EC) de cette Unité d'Enseignement (UE).

➤ **PMSPCC0U01 - UE5 ACQUERIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE (coefficient 30)**

PMSPCC0E1A EC 1- Analyse des pratiques (coefficient 10) : validation par la présence assidue à toutes les séances d'analyse des pratiques.

PMSPCC0E1B EC 2- Suivi de stage (écrit/oral coefficient 20) : validation du stage pour l'obtention du titre de psychologue avec une soutenance orale du rapport de stage devant un jury composé du maître de stage, du ou des psychologue(s) praticien(s)-réfèrent(s) et d'un enseignant-chercheur membre de l'équipe pédagogique du Master de psychologie, parcours 2P2C.

2. SESSIONS D'EXAMENS

La première session est organisée de la façon suivante :

- **Semestre 1 session 1 (décembre)** : deux épreuves écrites propres aux enseignements du parcours 2P2C ; dépôt et soutenance du TER.

- **Semestre 2 session 1 (juin - juillet)** : dépôt et soutenance du rapport de stage.

Une **deuxième session** est organisée **en septembre** pour toutes les épreuves des semestres 1 et 2 avec dépôt TER et rapport de stage fin août.

3. VALIDATION DE L'ANNEE D'ETUDE

Pour valider l'année d'étude, l'étudiant doit justifier d'une moyenne sur chaque UE, affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à **10/20**.

REDOUBLEMENT

En cas d'échec, **le redoublement n'est pas de droit**. Il est subordonné à la décision Jury du Master mention Psychologie et appuyé par une **demande écrite et motivée de l'étudiant(e) transmise au président de jury**, au moins une semaine avant la date du jury de la session concernée (session 1 ou session 2). Si l'étudiant(e) est autorisé(e) à s'inscrire, les UE acquises précédemment sont capitalisées. La demande de redoublement doit aussi, en amont, être adressée aux responsables du parcours (Mme Gilet et Mme Robin, responsables.Master.2P2C@univ-nantes.fr).

COMPOSITION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe enseignante de cette formation regroupe des enseignants chercheurs qui pour la majorité sont membres du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL, UR 4638). De plus, participent également à cette formation divers professionnels, notamment au CHU de Nantes.

1. INTERVENANTS UNIVERSITAIRES

ALLARD, A., Maitre de Conférences psychologie méthodologie, statistiques, Nantes Université.

BOUDOUKHA, A-H., Psychologue, Professeur de psychologie clinique et pathologique, Nantes Université.

CAPPONI, I., Psychologue, Maitresse de Conférences psychologie du développement, Nantes Université.

EL HAJ, M., Psychologue, Professeur de psychologie cognitive, Nantes Université.

HUCHET, C., Professeure en biologie, Médecine et Techniques Médicales, Nantes Université.

LEGUAY-MARTIN, P. Psychologue, MAST, Nantes Université.

MALO, R., Psychologue, Maitre de Conférences psychologie clinique et pathologique, Nantes Université.

POTHIER, J., Psychologue, MAST, Nantes Université.

ROBIN, F., Psychologue, Professeure en psychologie cognitive, Nantes Université.

RIBADEAU, C. Psychologue, Doctorante en psychopathologie clinique, Nantes Université.

SALOME, F., Psychologue, Maître de conférences en psychopathologie clinique, Nantes Université.

2. PROFESSIONNELS

AKTAS, W., Psychologue, Institut Jérôme Lejeune, Nantes.

ALLAIN, H., Psychologue, Pôle MPR, CHU Nantes.

AMELOT, V., Psychologue, Dr. en psychologie, cabinet libéral – APPEA (Association Française de Psychologie et Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent, Nantes).

BINARD, E., Psychologue, neuropsychologue, Maison de Santé Pluridisciplinaire de Proximité, Nozay.

BOUHDAYD, M., Psychologue, neuropsychologue, Centre Ressources Autisme, Pays de la Loire.

BOUTOLEAU BRETONNIERE, C., Neurologue, praticien hospitalier, Centre de Mémoire Recherches et Ressources, CHU Nantes.

CORBILLE, A-G., Praticien hospitalier, Centre de Mémoire Recherches et Ressources, CHU Nantes.

COURTEMANCHE, H., Praticien hospitalier, Centre de Mémoire Recherches et Ressources, CHU Nantes.

COURTOIS, A., Gériatre, Praticien hospitalier, Centre Mémoire Recherches et Ressources, CHU Nantes.

CHIRON, C., Psychologue en Centre de Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie (Bouguenais) et psychologue en libéral (Carquefou).

DERUET, A-L., Psychologue, neuropsychologue, Centre de Mémoire Recherches et Ressources, CHU Nantes.

DEUX, E., Psychologue, neuropsychologue, Association Penbron.

DERVAL, L., Psychologue, Nantes.

GOUGEON, A., Psychologue, Centre MPR / dispositif DELTA Centre hospitalier St Nazaire.

HENAFF, P., Médecin Psychiatre, praticien Hospitalier, Pôle psychiatrie et santé mentale, CHU Nantes.

JEGARD, S., Assistante sociale, Hopital Marin Hendaye.

LAMY, E., Psychologue, neuropsychologue, Nantes.

LANGLOIS, C., Psychologue libéral, Nantes.

LAURENT, K., Psychologue, USP et CRC-SLA, CHU Nantes.

LEROUVILLOIS, M., Psychologue, neuropsychologue, CHU Nantes

LOAREC, M., Psychologue, Nantes.

MALPHETTES, E., Médecin Psychiatre, praticien Hospitalier, Pôle psychiatrie et santé mentale, CHU Nantes.

MAZOUÉ, A., Orthophoniste, Centre Mémoire Ressource et Recherche (CMRR), CHU Nantes.

RACHET-DARFEUILLE, V., Avocate, Nantes.

ROCHER, B., Praticien hospitalier, Espace BARBARA (Centre de Soins Ambulatoires en Addictologie) CHU Nantes

THEVENET, S., Psychologue, neuropsychologue, CHU, Nantes.

TOUATI HUREAU, L. Psychologue, neuropsychologue, CHU, Nantes.

ZEMAN, A., Psychologue, cabinet libéral, Nantes / Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, Nantes.